



Vaugneray, le 01  
octobre 2018

## BREVE A DESTINATION DES SUPPORTS MUNICIPAUX et INTERCOMMUNAUX

### Nouveau projet d'aménagement et de développement durables de l'Ouest Lyonnais

Dans le cadre de la révision du SCoT\*, le projet d'aménagement et de développement durables a pris forme.

\*document d'urbanisme qui définit pour les 20 prochaines années les orientations d'aménagement de l'Ouest Lyonnais

#### Le projet de territoire défini par les élus

Réunis le 20 juin 2018 en comité syndical, les élus du territoire ont débattu sur leur projet politique nommé le « Projet d'Aménagement et de Développement Durables » (PADD) de l'Ouest Lyonnais.

**[Présentation du projet de PADD cf. en page 2]** EXEMPLE VERSION 1 : *Les grands axes politiques sont maintenant bien définis. Ils posent les principaux objectifs à l'horizon 2040 relatifs à la croissance démographique, le logement, les transports, l'économie, l'agriculture, le tourisme, les paysages, la biodiversité, l'énergie, le changement climatique...*

**Pour aller plus loin** : vous pouvez lire la rubrique sur le PADD, consulter le compte-rendu du débat et le PADD débattu sur le site internet [www.ouestlyonnais.fr](http://www.ouestlyonnais.fr)

#### Et maintenant ?

Le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) qui fixera les règles d'aménagement et d'urbanisation des collectivités est en cours d'élaboration. Des ateliers thématiques ont été organisés en juin et juillet afin de travailler sur plusieurs sujets : l'économie, les transports, l'environnement, l'agriculture, l'habitat...

A partir de ce travail, les premières prescriptions/recommandations contenues dans le DOO seront déterminées.

Pour suivre toutes les actualités sur la révision du SCoT : [www.ouestlyonnais.fr](http://www.ouestlyonnais.fr) → rubrique « la révision du SCoT » et **contribuez** via l'adresse e-mail : [sol@ouestlyonnais.fr](mailto:sol@ouestlyonnais.fr) ou sur les registres du SOL, de la CCPA, CCVG, CCVL ou COPAMO.

Contact Presse :

**Catherine Guillaud-Lauzanne** / Syndicat de l'Ouest Lyonnais

Chargée de mission « Droit – Observation »

[c.quillaud-lauzanne@ouestlyonnais.fr](mailto:c.quillaud-lauzanne@ouestlyonnais.fr) / 04.78.48.35.40

## V1 COURTE

Les grands axes politiques sont maintenant bien définis. Ils posent les principaux objectifs à l'horizon 2040 relatifs à la croissance démographique, le logement, les transports, l'économie, l'agriculture, le tourisme, les paysages, la biodiversité, l'énergie, le changement climatique...

## V2 INTERMEDIAIRE

Le projet de l'Ouest Lyonnais, à horizon 2040, c'est : la maîtrise démographique (de façon à conserver les « villages »), une communauté diversifiée d'habitants (et ainsi du logement pour tous et à tous les âges de la vie), le maintien du lien social (le village s'opposant à la cité dortoir, garantissant la présence d'activités, d'équipements et de services à la personne), la préservation d'une certaine proximité (permettant de rationaliser les déplacements), une dimension rurale affirmée (soulevant l'importance de l'activité agricole, la protection des espaces agricoles et naturels, nécessitant un développement urbain moins consommateur d'espaces) et un développement soutenable pour les générations futures (garantissant la pérennité des ressources et le développement des énergie renouvelables).

## V3 LONGUE

L'objectif des élus de l'Ouest Lyonnais est de maîtriser la croissance démographique à 1% par an afin de ne pas « subir » un développement non maîtrisé. A horizon 2040, la population totale représenterait 160 000 personnes sur l'ensemble de l'Ouest Lyonnais, soit un accueil de 36 500 nouveaux habitants.

Pour loger ces nouveaux habitants, 19 400 nouveaux logements devront être produits, soit 970 nouveaux logements par an. Les élus, soucieux de répondre au parcours de vie de leurs habitants, souhaitent poursuivre la production de logements diversifiés et accessibles financièrement en location et en accession à la propriété : du petit logement (T1/T2) pour les jeunes, en passant par des plus grands logements pour les familles et des logements adaptés pour les personnes âgées.

Pour se déplacer plus facilement, les élus encouragent des modes d'utilisation différents de la voiture : le covoiturage, l'autopartage, et les déplacements en transports en commun. D'autre part, ils veillent également à une mobilité apaisée en modérant la vitesse et prévoyant des aménagements favorisant les modes actifs, à savoir la marche et le vélo, particulièrement dans les centres-bourgs mais aussi en lien avec les principaux pôles économiques du territoire.

Pour favoriser le travail de la population sur le territoire, les élus affichent la création de 16 à 20 000 emplois supplémentaires d'ici 2040. L'enjeu principal est de proposer des emplois adaptés au profil et au niveau de qualification des actifs du territoire. Cela passe par l'élaboration d'une stratégie d'accueil des entreprises dans les espaces urbains (en commerces et services de proximité), développer le tissu artisanal mais aussi la création d'espaces dédiés à l'activité économiques de tailles diversifiées. L'attractivité touristique du territoire doit être confortée. Le soutien à l'activité agricole, dynamique sur le territoire, est un choix politique fort des élus : il passe par la préservation des terres agricoles et la valorisation des productions locales.

La sauvegarde du paysage et la protection des espaces agricoles et naturels qui permettent de préserver la biodiversité de l'Ouest Lyonnais constituent un axe important du projet de territoire.

Enfin, les élus souhaitent anticiper les changements climatiques qui s'opéreront à l'horizon 2040. C'est pourquoi, la lutte contre l'imperméabilisation des sols, la pérennité des ressources pour les générations futures sont des objectifs stratégiques (particulièrement l'usage mesuré de la ressource en eau et la gestion maîtrisée de l'espace forestier). Cette politique s'accompagne par le développement des énergies renouvelables notamment la filière bois/énergie, le solaire et la méthanisation.

Les couleurs font référence aux mêmes thématiques abordées.